

Compte rendu de la réunion du 22 septembre 2009 Groupe usages à risques d'alcool et consommation de drogues
--

Etaients présents :

Mme Maud Begnic, Chargée de prévention CODES 56
Mme Annie Daniel, Infirmière scolaire Lycée collège de Sainte Anne d'Auray
Mme Françoise Evanno, Présidente du Pays d'Auray
M. Guillaume Jégousse, Chargé de prévention CAARUD, Douar- Nevez
M. Eric Le Carour, Vice Président en charge de l'Animation Territoriale de Santé
Mme Josiane Le Guennec, Responsable Alcool Assistance Antenne d'Auray
M. Quentin Le Guillou, Coordonnateur enfance jeunesse CCBI
Mme Sylviane Le Roux, Responsable association vie Libre
M. Hervé Strilka, Coordinateur du CODES 56
M. Jean Luc Ziegler, Coordonnateur Info jeunes 56

Excusés :

Mme Annick Daniel, Adjointe aux Affaires sociales commune de Crach
Mme Géraldine Guillo, Chargée de prévention AMIEN, Excusée
M. Michel Kervella, Chargé de Prévention ANPAA 56
Mme Virginie Lemaitre, Conseillère Insertion Mission Locale du Pays d'Auray.
Mme Maryvonne Le Mouel, Infirmière scolaire collège de Pluvigner
Mme Isabelle Raibaut, Diététicienne libérale
Mme Marie Schiltz, Infirmière DGISS
M. Christophe Terres, Encadrant chantier insertion

Assistés de Nathalie Juyon Animatrice Territoriale de Santé

Ordre du jour de la rencontre

- Présentation de la grille de recensement des structures et contacts sur la thématique
- Point sur les pistes d'action identifiées lors de la réunion précédente avec un premier travail en vue de l'élaboration de fiches action.
- Questions diverses

M. Eric Le Carour rappelle que suite à la première session de travail, la rencontre d'aujourd'hui a pour objectif d'engager le travail de définition des actions en lien avec les enjeux identifiés qui pourraient faire l'objet de demande de subvention dans le cadre du prochain appel a projet GRSP.

1. Grille de recensement des structures et ressources sur la thématique des addictions.

Un premier temps de la réunion est consacré à la prise de connaissance de la grille de recensement des ressources locales, départementales et régionales sur cette thématique.

Cette grille doit servir de socle à la création d'une base de données (outil mis en ligne à terme sur le site Internet du Pays).

Pour chaque thématique de santé prioritaire (addiction, prévention du suicide et de la souffrance psychique, nutrition), une grille de recensement a été constituée et présentée à chaque groupe de travail afin de collecter l'ensemble des remarques et parvenir à un consensus sur sa forme définitive.

Ainsi retravaillées, ces grilles seront envoyées par mail et courrier à chaque structure pour validation. En outre ces grilles seront accompagnées d'un document d'aide au renseignement des critères et d'un questionnaire visant à leur permettre de se positionner sur leur volonté d'apparaître dans la base de données et sur leur engagement à la procédure d'actualisation qui se fera via l'utilisation d'un portail en ligne sur le site.

Ces grilles distinguent trois grandes catégories :

- les structures de prévention – éducation et de promotion à la santé-
- les structures d'accueil, de soutien et d'écoute
- les structures de prise en charge et de soin.

Pour chacune de ces catégories, un classement est fait suivant leur territoire d'intervention : régional, départemental, ou local.

Les critères retenus pour l'identification des structures s'inspirent d'un guide édité et réalisé par le CIRRD Bretagne sur la thématique addiction.

Ces critères permettent de mieux identifier le fonctionnement des structures (adresse, horaires d'ouverture, contacts, site internet.....)

Le « champ d'intervention et les modalités d'intervention » sont des critères visant eux à mieux identifier les missions, actions et activités à destination des professionnels et à destination du grand public.

Il est présenté aux participants l'ensemble des remarques déjà exprimées par les autres groupes :

I/ Remarques du groupe : « prévention de la souffrance psychique et du suicide »

1. Modifications à intégrer dans le champ « modalités d'intervention » : il faut plus détailler plus l'offre de service avec une déclinaison de ce champ en trois catégories :

- 1. présentation de la structure : ses objectifs, ses principales missions
- 2. Détail de l'offre de service « grand public »
- 3- détail de l'offre à destination des professionnels

2. Le champ « coût » a été jugé non pertinent. La diversité des statuts (associations, collectivités, services de l'Etat) rend ce champ inutile.

3. Contacts professionnels

Les informations qui sont collectées doivent répondre aux besoins de deux catégories de public : le grand public et les professionnels

Il faut donc introduire une hiérarchisation des informations pour :

- permettre une bonne identification « du qui fait quoi » pour la population et
- permettre une meilleure interconnaissance des professionnels entres eux : (interlocuteurs et les personnes ressources).

Le critère « contacts professionnels » est donc à intégrer plutôt dans le champ d'intervention des structures au niveau de « l'offre de service à destination des professionnels ».

II/ Remarques du groupe « nutrition »

Les propositions et remarques faites par le groupe « prévention de la souffrance psychique et du suicide » sont validées par le groupe nutrition.

1. Propositions de modifications supplémentaires dans le champ « modalités d'intervention »

Au-delà des informations référencées concernant l'offre de service des structures, il est apparu important de pouvoir également y faire figurer les actions conduites sur le territoire et portées par les structures

2. Proposer un document d'accompagnement d'aide au renseignement des champs ainsi que d'un questionnaire afin de définir :

- les intentions de participation de chacun à la constitution de la base de données et leur engagement à l'actualisation des éléments dans le cadre du futur portail internet.
- La hiérarchisation des domaines d'intervention de chaque structure suivant les thématiques (santé mentale ; nutrition, addictions, relations intra familiales). Cette précision est importante notamment pour les structures de prévention généralistes qui interviennent sur plusieurs thématiques.

3. Intégrer à la base de données les contacts des associations de malades sur le territoire (nutrition, addiction, santé mentale, violences).

III/ Remarques des membres du groupe addictions

- 1- intégrer toutes structures relatives au lien sports-addiction (comité départemental olympique, centre médico-sportif, DDJS.....)
- 2- distinguer dans les structures de soins : l'ambulatoire, l'hospitalisation et la post cure
- 3- recenser également l'offre de soin privée (cliniques.....)

2. Point sur les actions envisagées lors de la réunion précédente

La seconde partie de la réunion est consacrée à l'examen des pistes d'actions identifiées lors de la réunion précédente.

1. Développer localement des actions de sensibilisation et de formation des acteurs

Public concerné :

- élus, professionnels et bénévoles de la promotion et de la prévention
- professionnels de santé libéraux : médical et paramédical
-

- Accompagnement et sensibilisation des élus

La sensibilisation des élus locaux est apparue comme un élément essentiel à initier sur le Pays compte tenu des conclusions du diagnostic local de santé.

- En effet pour mémoire, les conduites addictives apparaissent comme la première préoccupation des élus locaux. Ils se trouvent de plus en plus confrontés à des phénomènes d'alcoolisation rapide et massive des jeunes sur l'espace public, source de troubles de l'ordre public. Par ailleurs, ils s'estiment limités dans leur capacité de réponse, du fait d'un manque de moyens financiers et humains et d'un manque d'information et de documentation sur ces questions.

La question du type d'action à mettre en œuvre dans ce cadre est alors posée aux participants.

Guillaume Jégousse (CAARUD – Douar Nevez) rappelle, à cette occasion qu'une étude a été réalisée dans le cadre du programme départemental de prévention des addictions en 2006 par Pierre Coupey. Elle visait à observer le rapport des élus du département aux problèmes d'addictions. Cette étude a permis l'organisation d'une journée de sensibilisation des élus animée par le Professeur Parquet qui s'est tenue en décembre 2006 à Quiberon.

Deux actions ont alors été engagées.

- La désignation d'élus référents addiction et l'élaboration d'une charte engageant les communes sur cette thématique. (cette démarche est pilotée par la Préfecture du Morbihan).
- La création d'un guide à destination des élus pour les aider dans les situations qu'ils sont amenés à gérer.

Ce guide sera présenté prochainement aux élus référents Addiction d'ores et déjà positionnés et fera l'objet d'une diffusion au sein des communes du département.

En outre, il sera téléchargeable sur les sites de la Préfecture, de l'Association des maires de France de la DRASS et du CIRDD.

Compte tenu de l'intérêt tout particulier de cette action, se pose alors la question de l'articulation au niveau local. Il est donc proposé de prendre contact avec le chargé de mission qui suit le dossier afin de travailler ensemble à la constitution d'un programme de communication et de diffusion au niveau local pour les élus du Pays.

Publics envisagés : Adjointes aux affaires sociales, maires

- accompagnement et formation des professionnels amenés à accueillir du public

Pour mémoire, les conclusions du diagnostic et les échanges de la réunion précédente ont montré le besoin de certaines catégories de professionnels en matière d'information et de formation afin de mieux accompagner les situations (dépendance ou souffrance psychique) auxquelles ils sont confrontés.

Dans ce contexte, des actions de formation notamment à destination des animateurs enfance jeunesse pourraient être organisées.

Ces actions pourraient permettre :

- un repérage des situations de consommation à risques chez les jeunes
- une meilleure orientation vers les centres locaux de soin et d'accompagnement
- un positionnement professionnel adéquat pour l'accompagnement de ces situations
- la diffusion de méthodes et d'outils pédagogiques pour la mise en place de projets éducatifs de prévention des conduites à risques

Cette action pourrait faire l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet GRSP 2010.

Sans préjuger des résultats de l'appel à projet, un premier travail pourrait d'ores et déjà être engagé avec les animateurs du territoire pour repérer leurs besoins et de leur volonté d'engagement dans la démarche.

- Accompagnement des professionnels et de bénévoles sur la mise en place de projet de prévention

Le CODES 56 a déposé dans le cadre de l'élaboration du programme départemental de lutte contre les addictions et la toxicomanie piloté par la MILDT, un projet de formation-action auprès des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté au sein des établissements scolaires.

Il s'agit d'accompagner les acteurs au niveau méthodologique dans l'élaboration de leur projet global de santé et dans la mise en œuvre de projets de prévention. Il serait intéressant pour la première année d'expérimentation de pouvoir intervenir au sein des établissements scolaires du Pays.

Dans ce cadre et toujours sans préjuger des suites qui seront données à ce projet, une première prise de contact sera engagée auprès des collèges et lycées intéressés, idéalement 1/2 public et 1/2 privé afin d'évaluer leurs besoins en ingénierie et leur motivation pour suivre cette formation.

- Sensibilisation et formation des professionnels de santé à la problématique des addictions

L'ANPAA 56 met en œuvre une formation « repérage précoce- intervention brève » à destination des professionnels de santé libéraux et des communautés éducatives (médecins et infirmières scolaires).

Compte tenu des éléments du diagnostic et des enjeux identifiés dans les échanges précédents, il serait intéressant de développer cette action sur le Pays. La mise en œuvre de cette action pourrait être par ailleurs, facilitée du fait de l'existence réseaux de professionnels déjà constitués (maison médicale de garde, association des professionnels de santé libéraux du canton de Pluvigner). Il est donc proposé Dans un premier temps, des contacts avec les deux réseaux pourraient être pris afin d'échanger sur l'intérêt d'une telle démarche et sur les besoins d'informations/ et ou de formations ressentis sur cette thématique.

2. Favoriser la sensibilisation de la population sur les addictions

- Sensibiliser les jeunes à la problématique des addictions au moyen d'outils du réseau info jeunesse.

Des outils comme « t'as la tchatte » ou « la cabine son », peuvent des moyens pertinents pour renforcer la prévention auprès des jeunes sur cette thématique. Il existe sur le pays, plusieurs points d'information jeunesse, ce réseau déjà constitué pourrait être un levier pour la mise en œuvre de ces actions.

M. JL Ziegler, coordinateur d'info jeunes 56, propose de présenter ces propositions lors d'une prochaine rencontre entre les animateurs PIJ et RIJ du Pays.

- Sensibiliser des parents aux consommations à risques et aux addictions

Le diagnostic local et l'enquête auprès des professionnels du territoire a montré la prédominance d'un phénomène de banalisation des consommations d'alcool auprès des adultes référents.

La prise de consciences des parents face aux consommations à risques des adolescents reste difficile à provoquer. Les études conduites montrent une certaine tolérance (du fait des aspect culturels de la consommation d'alcool) voir dans certain cas, la difficultés des parents et plus largement des adultes référents à faire face aux évolution des comportements des jeunes face à l'alcool et aux nouveaux moyens de communication souvent détourné pour organiser des rencontres festives.

Dans ce cadre, renforcer les actions de sensibilisation et donner des ressources aux adultes référents pour faire face et accompagner ces nouvelles situations est apparu prioritaire. L'idée de créer des outils à destination des parents et adultes référents est alors posée aux membres de groupe de travail. Le CODES 56 rappelle qu'un guide reprenant les principaux repères éducatifs et traitant notamment de la problématique des addictions a été réalisé par le collectif Réact'im. Ce guide est en cours de réédition et le codes 56 est chargé d'en assurer la diffusion au niveau départemental.

Compte tenu de l'intérêt de cet outil, un plan de communication en lien avec le CODES pourrait être élaboré afin de renforcer sa diffusion et la communication au niveau du Pays associant par exemple :

- Une diffusion « accompagnée » dans le cadre réunions spécifiques (auprès des AG des AEP, journées portes ouvertes, rencontre parents prof.....)
- Une diffusion « grand public » via les points d'information existants et au sein des établissements scolaires.

A cette occasion il est rappelé qu'une convention avec la presse locale est prévue afin de permettre la parution régulière d'articles sur la santé dans les pages consacrées au pays d'Auray.

Ces parutions seront une occasion privilégiée de communiquer à la fois sur le dispositif de santé, sur les partenaires et les actions conduites sur le pays.

3. la formation des encadrants du milieu associatif et sportif

En fin de rencontre, la question d'accompagner et de former les responsables et encadrants d'associations, de clubs sportifs... à la réduction des risques en milieu festif (kermesses, rencontres sportives, lieux festifs.....) est abordée.

Cette question avait été évoquée lors de la rencontre précédente, reste à savoir si elle constitue un enjeu pour le programme d'action de l'ATS en 2010.

Les participants présents soulignent tous la difficulté rencontrée par les clubs et associations sportives sur cette thématique. Mais ils rappellent également que la DDJS et le centre médico sportif se sont saisis de cette question depuis de nombreuses années et développent régulièrement des actions de prévention et de sensibilisation.

De ce point de vue, le réseau ATS du pays d'Auray peut venir en appui à ces initiatives mais n'apparaît comme le dispositif le plus pertinent pour agir auprès de ce public.

Conclusion

La réunion s'achève avec la programmation de la prochaine rencontre du groupe de travail prévue le :

Le lundi 9 novembre 2009 de 9h30 à 12h30 dans les locaux de la communauté de communes d'Auray

Cette rencontre sera consacrée :

- 1) la poursuite de l'élaboration des actions 2010
- 2) un point sur le lancement de l'appel à projet du GRPS 2010
- 3) la réalisation d'un pré bilan pour le groupe addiction 2009